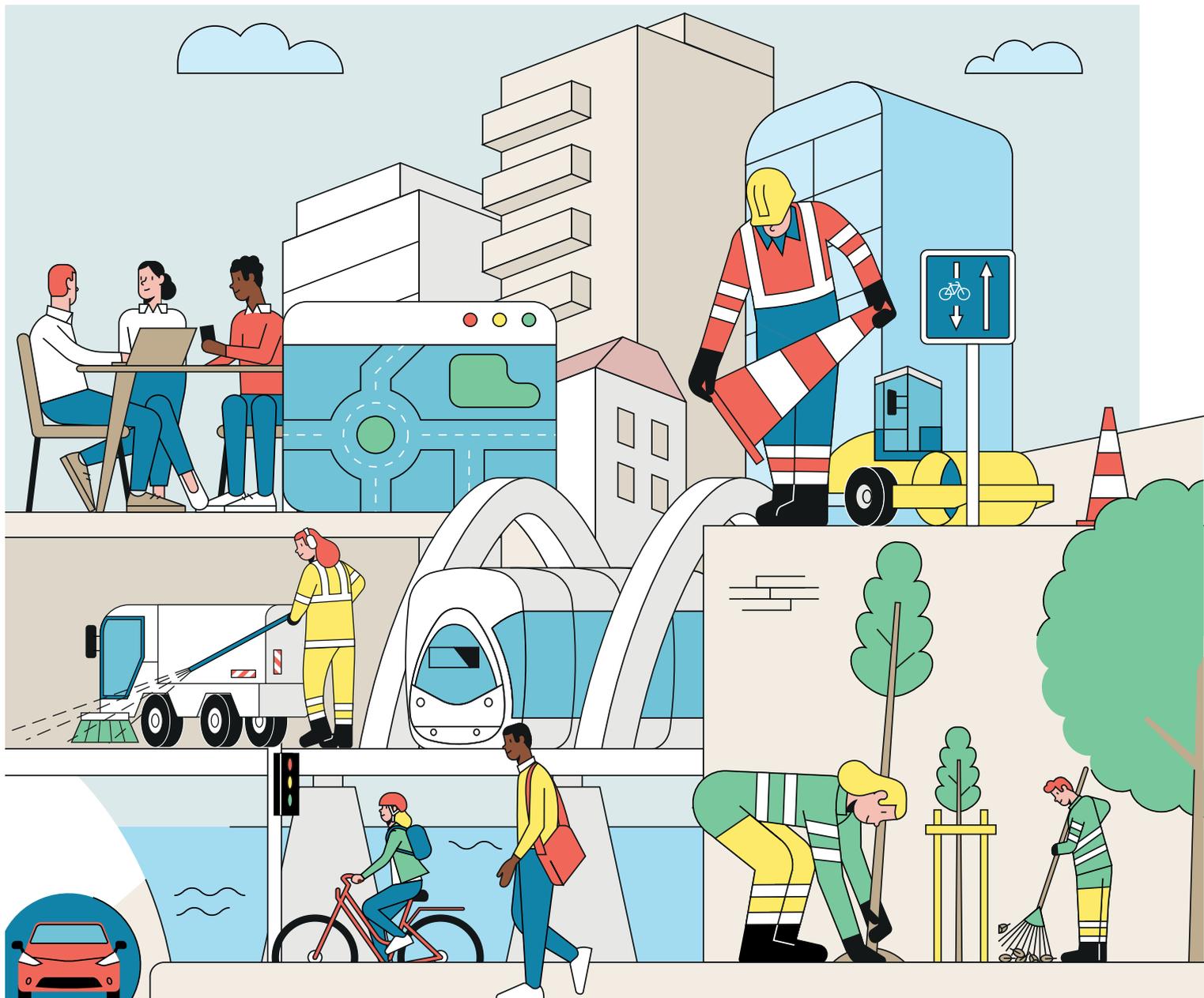


LE PETIT MÉTROPOLITAIN

#64
MARS
2022

LE MAGAZINE DES AGENTS DE LA MÉTROPOLE



p.08

DOSSIER

**La délégation Gestion
et exploitation de l'espace public
au service de la transformation
de l'espace public**



p.16

REGARS CROISÉS :

Un magasin aux p'tits soins du patrimoine métropolitain

p.20

C'EST PRATIQUE :

Chacun a le pouvoir de sauver des vies !



Retrouvez le Petit métropolitain sur comete.grandlyon.fr

GRANDLYON
la métropole

#64
MARS
2022

03

ACTUS

07

D'HIER À AUJOURD'HUILe deuil périnatal
à son groupe de parole

08

DOSSIERLa délégation Gestion
et exploitation de
l'espace public
au service de la
transformation de
l'espace public

14

EN ACTIONCartographier
les risques pour
sécuriser la collectivité
et améliorer la
performance

16

**REGARDS
CROISÉS**Un magasin aux p'tits
soins du patrimoine
métropolitain

18

**POINT
D'INTERROGATION**Qu'est-ce que
le PC Criter ?

20

C'EST PRATIQUEChacun a le pouvoir
de sauver des vies !

21

LES ASSOS

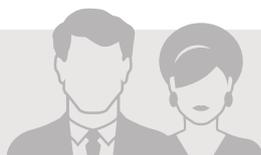
22

**EXPRESSIONS
SYNDICALES**

24

TEMPS FORTS

RÉFÉRENTS

**Direction Générale des Services****Direction Ressources urbain
et environnement :**

Écologie : Cécile Bracco

Gestion des déchets nettoyage :

Ingrid Mourier

Énergie-développement durable :

Vérène Saint-André

Voirie-végétal : Karine Lalo

Direction Prospective et dialogue public :

Léna Palenius

Délégation Développement responsable

Direction Valorisation territoriale &

relations internationales :

Stéphanie Weill

Direction Innovation numérique

& systèmes d'information :

Julien Veaux, Yves Estève

**Délégation Solidarités,
habitat et éducation**

Marie Slachetka

Madeleine Aufrand

Délégation Ressources humaines**et moyens généraux**

Mission projets transversaux

et communication :

Aurélie Giron

Bénédicte Mouton

Service Documentation :

Cécile Ducharne

**DVMAP - SERVICE DE LA COMMUNICATION INTERNE
HÔTEL DE MÉTROPOLE**

20, rue du Lac, CS 33569

69505 Lyon Cedex 03

Tél. 04 26 99 37 87

communicationinterne@grandlyon.com**Directrice de la publication**

Anne Jestin

Rédactrice en chef

Dominique Yoyo

Coordination et rédaction

Jennifer Schies / Véronique Riffault /

Yves Estève

Crédit photos

Jérémy Cuenin / Thierry Fournier /

Eric Soudan / Anne Thomé / Julien Rambaud /

Pascale Ouvrard

Conception maquette

In Média Res

Réalisation

Atelier Grève-Viallon

Impression

OTT imprimeurs



HÔTEL DE MÉTROPOLE & TOUR PART-DIEU, ÇA DÉMÉNAGE !

Certains d'entre vous l'ont peut-être remarqué : plusieurs étages de l'Hôtel de Métropole ont changé d'occupants ces dernières semaines. Les locaux du M+M, eux, se sont peu à peu vidés au profit de la tour Part-Dieu, nouveau site d'hébergement de 350 de nos collègues. À l'origine de ce mouvement, il y a le projet urbain de la Part-Dieu : un aménagement de grande ampleur qui a conduit la Métropole à se séparer du M+M et à trouver de nouveaux locaux aux services qui y étaient hébergés. L'occasion d'opérer des regroupements de services et directions, pour tenir compte des réorganisations mises en œuvre au sein de notre collectivité depuis le début du mandat. À l'arrivée, donc, une douzaine de directions ou services relocalisés, après un énorme travail des équipes de la direction Logistique et moyens généraux (DRHMG) et des MOI, qui ont accompagné leurs collègues, repensé les espaces, procédé

aux réinstallations des mobiliers et équipements informatiques...

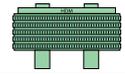
Les infographies publiées sur cette page et à retrouver sur Comète, rubrique DRHMG, vous aideront à vous y retrouver. Pour ceux qui veulent aller voir des collègues à la tour, munissez-vous d'une pièce d'identité.

Interrogée sur les choix qui sont faits en matière d'emménagement, Violaine Plouchart, responsable de l'unité agencement déménagement à la direction Logistique et moyens généraux, explique : « *L'accent est surtout mis sur le cadre de vie au bureau. Il s'agit d'apporter des réponses durables, modulables et, si possible, harmonisées pour intégrer les nouveaux usages, comme le télétravail, accroître la qualité des espaces et le bien-être des agents* ».

Une réflexion est en cours sur l'environnement de travail des agents. Le fruit de ce travail sera présenté aux Organisations syndicales au CHSCT du 7 avril. À suivre donc !



FOCUS HDM



5^{ème} étage

DFCG
Direction Finances & contrôle de gestion

DAAJA
Direction Assemblées, affaires juridiques & assurances

4^{ème} étage

DR DDR
Direction Ressources

DIAE
Direction Innovation & action économique

DVTRI
Direction Valorisation territoriale & relations internationales

DIE
Direction Insertion & emploi

3^{ème} étage

DMOU
Direction Maîtrise d'ouvrage urbaine

DR DUM
Direction Ressources

DR DTEE
Direction Ressources

2^{ème} étage

DPST
Direction Planification & stratégie territoriales

DVMAP
Direction Valorisation & modernisation de l'action publique

MCS
Mission Coordination des services

DRUE
Direction Ressources Urbain et environnement

1^{er} étage

DRH
Direction Ressources humaines

DRSEP
Direction RSE & préventions

Relations sociales

Mission projets transversaux et communication DRHMG

Préfiguration de la Régie de l'eau



FOCUS TOUR PART-DIEU



13^{ème} étage

Foncière solidaire du Grand Lyon

GRECO

Contrôle interne & gestion des risques

12^{ème} étage

DEEE
Direction Environnement, écologie, énergie

MOI DTEE
Délégation Transition environnementale et énergétique

11^{ème} étage

DFI
Direction Foncier & immobilier

10^{ème} étage

DPDP
Direction Prospective & dialogue public

SRH DG-DRHMG

9^{ème} étage

DR DG-DPIAF
Direction Ressources

DCP
Direction Commande publique

8^{ème} étage

DIRMOB
Direction des mobilités

DPU
Direction Pilotage urbain



22 mars : Journée mondiale de l'eau et lancement de la démarche participative Eau FuturE

Célébrée le 22 mars, la Journée mondiale de l'eau met l'accent sur l'importance de l'eau et des conditions d'accès mondiales à l'eau potable. À cette occasion, de nombreuses activités sont proposées du 19 au 26 mars par les partenaires de la Métropole et les associations participant au Plan d'éducation au développement durable (PEDD). Au programme : conférences, visites de l'ancienne usine des eaux de Saint-Clair à Caluire, ateliers et balades au parc technologique de Porte des Alpes à Saint-Priest, dans les zones humides à Fontaines-Saint-Martin et en bord

de ruisseau à Charbonnières-les-Bains. Cette année, l'évènement prend une ampleur particulière dans le cadre du déploiement de la stratégie Ville perméable qui a pour objectif de désimperméabiliser les sols pour un fonctionnement urbain plus proche du cycle naturel de l'eau. Le 22 mars est également la date du coup d'envoi de la démarche Eau FuturE. Pour dessiner le quotidien avec une eau plus rare, la direction de la Prospective et du dialogue public engage cette démarche participative expérimentale avec les habitants métropolitains. Une invitation à agir

pour l'avenir en commençant par l'imaginer. Rendez-vous le 22 mars pour le tribunal des générations futures avec le magazine Usbek & Rica. 100 animations sont ensuite programmées dans toute la Métropole jusqu'en septembre. Vous serez incités à y participer, notamment dans le cadre du programme de « Parenthèse proche de vous » qui proposera des balades prospectives urbaines et des ateliers de projection dans le futur.

+ d'infos à suivre sur [Comète](https://www.comete.com) & [grandlyon.com](https://www.grandlyon.com)

LA 7^E CONFÉRENCE ÉNERGIE CLIMAT DE LA MÉTROPOLE DE LYON

ACTUS



De gauche à droite : Chloé Brun, chargée de mission à la direction de la Communication externe ; Victor Bouchard, chargé de mission Plan climat et Sylvie Pislar, chargée de mission Plan climat et chef de projet Conférence Énergie Climat au service Énergie climat - direction Environnement, écologie, énergie (DTEE) ; Elaura Hervé, apprentie communication à la direction de la Communication externe.

Parce que chacun des agents de la Métropole est un acteur de la transformation du territoire vers une agglomération sobre en carbone, vous êtes invités le 4 avril à regarder la 7^e Conférence Énergie Climat qui sera diffusée en live sur les réseaux sociaux Facebook et Youtube et en replay. Autour d'une vision partagée, elle traitera de l'interaction entre les entreprises du territoire et les industriels (producteurs d'énergie), les acteurs du tertiaire (habitat et bâtiments, transport, etc.), la société civile et les institutions dont les

communes. Cette conférence, sur laquelle travaillent notamment le service Énergie climat de la DTEE et la direction de la Communication externe, planchera sur la question : « Comment agir plus efficacement et plus massivement sur le territoire métropolitain face au changement climatique ? ». Les participants souligneront comment les partenariats accélèrent la transition énergétique.

→ Toute l'actualité de cette 7^e Conférence Énergie Climat est consultable sur le blog : <https://blogs.grandlyon.com/plan-climat>

P 4

Du sport au printemps pour les enfants et ados !

La Métropole reconduit pour la deuxième année Métropole Vacances Sportives (MVS) durant les congés d'avril. Près de 7 000 jeunes âgés de 3 à 18 ans pourront découvrir 26 activités - au lieu de 11 en 2021 - telles que la voile, le VTT, le rugby, l'escrime, la natation, le BMX, le plongeon, le foot, la tshaka-balle, le canoë-kayak... Une grande partie des animations (inscriptions sur la plateforme Toodego) se tiendra dans les parcs métropolitains de Parilly et Lacroix-Laval ou sur des sites spécifiques à la pratique (piscine, plans d'eau...). Cette opération est pilotée par Céline Ferrazzano, instructrice de dossiers à la direction des Sports (à gauche sur la photo), aidée d'une stagiaire Alizée Fruget, arrivée en mars. Dès janvier, un appel à projets a été



lancé, puis, en février, il a été retenu 25 dossiers répondant aux objectifs du dispositif : initiation, perfectionnement, pratique d'une activité pendant les vacances et se retrouver dans un esprit convivial. Un avant-goût des animations que notre collectivité proposera durant la période estivale avec « Un Été ensemble dans la Métropole ».

→ À suivre sur le site www.grandlyon.com

IMAGINER LA RIVE DROITE DU RHÔNE DE DEMAIN

Le centre de Lyon fait l'objet d'une réflexion sur les questions d'aménagements et de déplacements. Une consultation de maîtrise d'œuvre, sous forme de dialogue compétitif, portée par les directions Maîtrise d'ouvrage urbaine et Ressources au sein de la DUM et Commande publique (DPIAF) est donc lancée pour imaginer la Rive Droite du Rhône de demain. Le but ? Offrir un cadre de vie plus agréable aux usagers, en répondant à l'impératif d'apaisement et de sécurisation. Le réaménagement des quais, entre le pont de Lattre de Tassigny et le pont Gallieni, et intégrant les ponts Morand, Lafayette, Wilson, Guillotière et Université, s'inscrit dans ce projet d'ampleur.

ENQUÊTE CONDITIONS ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Mieux répondre aux besoins des salariés de la Métropole sur les conditions et la qualité de vie au travail, mais aussi recueillir leurs attentes en matière d'action sociale, de soutien aux activités sportives et de loisirs : c'était l'objectif de l'enquête réalisée en octobre et novembre derniers.

2 956 agents y ont répondu. Les résultats seront communiqués courant avril ! L'étape d'après : un plan d'actions mis en œuvre d'ici la fin du mandat par la direction Responsabilité sociétale de l'employeur et préventions, pour tenir compte des avis exprimés.

La Métropole fête l'entrepreneuriat



De gauche à droite : Darja Karstens, Manon Dubourg, Naïma Krähenbühl, Raddouane Ouama.

Les 23 et 24 mars 2022, le Festival LYVE met à l'honneur les porteurs de projets, les entrepreneurs et tous les Grands Lyonnais s'intéressant au monde de l'entreprise. Cette 4^e édition propose près de 30 animations : enquête, jeu de piste, bus de l'entrepreneuriat, défis, battle, rencontres insolites, expériences théâtrale et culinaire, etc. À noter la programmation d'une journée « mini-entreprises » dédiée à nos collégiens. L'objectif ? Les sensibiliser à l'économie réelle via une mise en situation d'une journée. Organisée sur l'ensemble du territoire, cette riche programmation vise à donner envie de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale. « Au-delà de la tonalité conviviale et ludique, chaque événement apportera un contenu utile et concret pour découvrir ce monde spécifique, partager l'expérience d'entrepreneurs expérimentés, monter en compétence (gérer un budget, comprendre les grandes étapes de la création d'entreprise...), tout en amenant à se poser les bonnes

questions. À cet effet, les participants repartiront avec un outil inspiré du bullet journal pour les accompagner dans les premiers mois de leur création » souligne Naïma Krähenbühl, chargée de mission marketing, direction Valorisation du territoire et relations internationales (DDR) qui, avec Manon Dubourg, cheffe de projet LYVE en charge de l'animation de la communauté d'entrepreneurs, et Raddouane Ouama, responsable service Nouveaux modèles entrepreneuriaux, direction Action et transition économiques (DDR), ont été les référents de ce projet pour notre collectivité. Et Manon d'ajouter : « Une des valeurs de ce festival réside dans son organisation collaborative et contributive avec la communauté pilotée par la Métropole de Lyon, incarnation de l'esprit LYVE. C'est donc plus de 80 partenaires qui s'investissent dans cet événement issu d'un appel à projet lancé auprès des acteurs de l'écosystème. »

➔ Pour aller plus loin : <https://lyve-lyon.com>

DES ÉVOLUTIONS SUR LE PORTAIL DE LA DOC

Disponible à partir de l'onglet « En un Clic » sur Comète, le portail documentaire offre désormais la possibilité de s'abonner à des veilles thématiques nouvellement mises à jour. Automatisées, celles-ci vous permettent de suivre l'actualité d'un sujet en lien avec votre activité, et ce à la fréquence qui vous convient ! Aménagement, petite enfance, discrimination, mobilités urbaines, et bien d'autres thématiques vous attendent. Pour bénéficier de ce service, rendez-vous sur le portail documentaire AD HOC, dans l'onglet « Produit documentaire », rubrique « veilles thématiques ». Il vous suffit ensuite, sous chaque libellé, de vous abonner selon vos préférences et de sélectionner la fréquence de vos alertes. Que ce soit de manière journalière, hebdomadaire ou mensuelle : ne perdez pas de temps, restez informé !



Guillaume Julien Neveu, directeur de projet, service Espaces publics infrastructures, direction Maîtrise d'ouvrage urbaine (DUM)

VOIES LYONNAISES : TOP DÉPART POUR LES TRAVAUX !

Pensées comme un réseau de transport en commun, les 12 lignes des Voies Lyonnaises relieront les communes de la périphérie au cœur de la Métropole, mais aussi les villes de la première couronne entre elles. La ligne 1 reliera Vaulx-en-Velin à Saint-Fons sur une distance totale de 20,5 kilomètres et

son premier tronçon sera ouvert à l'été 2022. Le début des travaux concerne la partie allant de la place Ollier au pont Gallieni, dont la traversée pour les cycles sera améliorée. Cette séquence, qui ne dispose pas encore de liaison pour vélo, sera aménagée en priorité avec

une livraison à l'été 2022. Bravo, entre autres contributeurs du projet, aux équipes de la direction Maîtrise d'ouvrage urbaine (DUM) ayant œuvré à sa conception, et à celles de la direction de la Communication externe, qui informent les Grands Lyonnais à chaque phase du chantier.

AMÉLIORATION DES CONDITIONS D'ACCUEIL DES AGENTS POUR LES SUBDIVISIONS DE COLLECTE



Dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail des agents, des structures modulaires ont été installées à proximité du hall de départ des 3 subdivisions de collecte. Ces nouveaux espaces visent à répondre aux attentes des équipes, notamment en fin de poste. Protéger les agents des intempéries en début comme en fin de ronde et permettre

le respect des distanciations physiques : tels sont les objectifs de ces bungalows tout neufs. Fonctionnels depuis mi-février, ces locaux accompagnent la démarche d'ensemble de retour aux horaires normaux de travail des agents de la Métropole. La direction Patrimoine et Maintenance ainsi que l'équipe Ressources logistique de la DGEEP ont conjointement œuvré à la mise en œuvre de ce projet.

Offre de formation 2022 : le catalogue est disponible

Pour mieux répondre aux enjeux de la collectivité, les besoins en formation ont fait l'objet d'un recensement qui se traduit aujourd'hui par une offre de formation collective dans des domaines très variés comme les ressources (marchés publics, finances...), le management, la sécurité, l'informatique ou encore les domaines métiers (voirie, social, enfance, santé...). À disposition de tous les agents de la Métropole, cette offre complète celle du catalogue du CNFPT. Vous y trouverez aussi le mode d'emploi pour vous inscrire à ces formations dont les modalités peuvent être variées : en présentiel, en distanciel et parfois sous forme de cours en ligne. Ces formations sont ouvertes à tous !

✂ Consultez le catalogue sur **Comète**, rubrique **Ressources humaines**



Initialement prévu le 7 décembre dernier et reporté du fait de la situation sanitaire, le premier séminaire des cadres et des managers du mandat se tiendra **mardi 5 avril de 13h30 à 17h au Centre des Congrès de Lyon**. Il rassemblera l'ensemble des cadres A, ainsi que tous les encadrants de catégorie A, B et, pour la première fois, C. Son objectif ? Partager le cap du mandat, faire le point sur les projets en cours et prendre de la hauteur avec des conférences sur la performance collective, la charge mentale, le développement de relations de qualité avec ses collègues et les rôles et enjeux de la relation cadres-élus. Un speed-meeting managers est aussi proposé et animé par des membres des promotions des Campus du management afin de travailler et échanger sur les problématiques managériales du quotidien. La jauge du Centre des Congrès étant limitée, le séminaire sera également accessible en ligne sur une plateforme événementielle interactive. L'accès en présentiel sera facilité pour les cadres et managers mal équipés pour un accès à distance.

➔ **Inscription avant le 25 mars.**

Plus d'infos :
contact@seminairegrandlyon.com

Une Passerelle vers la nature : un projet inter-délégation

Depuis février 2021, le service d'accompagnement pédagogique et éducatif de jour de l'Institut départemental de l'enfance et de la famille (IDEF) propose, dans le cadre du Plan d'éducation au développement durable, un projet de découverte ludique de la nature en ville. Cette initiative intitulée « Une Passerelle vers la nature » est le fruit d'une collaboration entre la délégation Solidarités, habitat et éducation (DSHE) et la délégation Gestion et exploitation de l'espace public (DGEEP). Ainsi, des agents de l'unité Communication du Parc de Parilly et les équipes de l'IDEF travaillent de concert à la réussite de nombreuses animations, menées avec les associations Ligue de Protection des Oiseaux, France Nature Environnement et Arthropologia, toutes trois

spécialistes en éducation à l'environnement. Ces partenaires seront en charge des sessions programmées de février à septembre auprès des enfants bénéficiaires, âgés de 3 à 18 ans.



LE DEUIL PÉRINATAL A SON GROUPE DE PAROLE



De gauche à droite : Eulalie Goryn, médecin PAPH (MDMS Lyon 8) ; Isabelle Lefebvre, médecin de PMI retraitée ; Marie-Annick Beauvarlet de Moismont, conseillère conjugale et familiale retraitée ; Véronique Joyet, infirmière PMI (néonatalogie Croix Rousse) ; Karin Eymery, puéricultrice, direction Santé PMI ; Valérie Michonneau, infirmière PMI (MDM St Genis Laval) ; Jacqueline Clavel, infirmière puéricultrice (MDM Caluire) ; Dalila Riviera-Diaz, infirmière PMI (MDM Villeurbanne) ; Jehanne Hanoteau, conseillère conjugale et familiale PMI (MDM Lyon 1,2,4) ; Dominique Barbanceys, conseillère conjugale et familiale PMI (CPEF Neuville-sur-Saône) ; Marie-Laure Collet, psychologue PMI (MDM Caluire Neuville).

Il n'y a pas de mots pour parler d'une chose pareille. D'ailleurs il n'en existe pas dans la langue française. Certainement parce qu'il n'est pas dans l'ordre des choses de perdre un enfant. Le deuil périnatal (lorsque des parents perdent un bébé durant la grossesse, autour de l'accouchement ou dans les premières semaines de vie de l'enfant) a pourtant besoin de mettre des mots sur ces maux, sur cette souffrance, vécue par environ 7 000 couples chaque année en France. Autant de familles, de parents, de pères et mères qui se sentent à part, pris et comme enfermés dans leur douleur.

En Protection maternelle et infantile (PMI), où les occasions de rencontre avec des parents sont quotidiennes, il n'est pas rare que les professionnels de santé soient confrontés à cette situation. Or, ce sujet est longtemps resté tabou ou sans réponse, jusqu'à ce qu'en 1998, un groupe de travail et de réflexion pluridisciplinaire et partenarial autour du deuil périnatal soit constitué sous l'impulsion de Marie-Françoise Arbona, médecin de PMI. Ce groupe, auquel viendront s'adjoindre des médecins, des sages-femmes, des puéricultrices, des conseillères conjugales et familiales, des auxiliaires de puériculture, des travailleurs sociaux, des psychologues et des administratifs, va établir les bases de ce qui deviendra « un groupe de parole et d'entraide pour les parents » et réfléchir à un suivi spécifique des familles en relation avec les équipes, de ce qui s'appelait alors, les maisons du Département du Rhône.

BRISER LE SILENCE

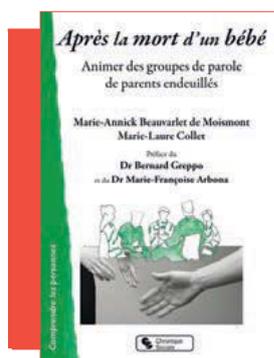
Au fil des ans, les échanges dans ces groupes vont s'enrichir des témoignages des parents endeuillés rencontrés dans différents lieux, à différents moments et des questionnements des professionnels. Au point de faire émerger des thèmes qui deviendront autant de sujets d'élaboration, de recherche et d'écrits visant chaque fois à ajuster et articuler les propositions d'accompagne-

ments des familles. « Les contenus que nous proposons, explique Marie-Laure Collet, psychologue PMI à la MDM de Caluire, reposent sur des allers-retours permanents entre l'analyse, les questionnements émanant des pratiques de terrain avec une réflexion générale sur la façon la plus ajustée d'être présent et de soutenir les parents, les familles touchées par le décès d'un bébé, afin de proposer un accompagnement toujours mieux adapté, au plus près des personnes. »

UNE PRISE DE CONSCIENCE QUI VA TRANSFORMER LES PRATIQUES ET S'ÉTENDRE À D'AUTRES RÉSEAUX

Vingt-cinq ans après, fort de son expérience, ce dispositif unique en France est à même de transmettre, proposer des repères et un soutien et d'être un pôle ressource pour d'autres professionnels. Aujourd'hui, il n'est pas rare que les membres du groupe soient sollicités pour intervenir dans le cadre de journées périnatalité, de rencontres interinstitutionnelles, lors de temps d'échanges avec les Maisons de la Métropole, les maternités, les services de néonatalogie, les CAF... Ils organisent même des journées de formation continue, de sensibilisation et vont jusqu'à essayer dans les écoles infirmières.

Une véritable reconnaissance pour un groupe qui a su se forger une place, pleine et entière dans les dispositifs de prévention et de soutien à la parentalité, portés par les professionnels des PMI.



Pour ceux qui voudraient aller plus loin, ce formidable témoignage « *Après la mort d'un bébé, animer des groupes de parole de parents endeuillés* » écrit par Marie-Laure Collet et Marie-Annick Beauvarlet de Moismont, empruntable au service Documentation.



CATHERINE DAVID,
Directrice générale adjointe
Délégation Exploitation et gestion
de l'espace public

La Métropole a l'ambition, particulièrement sous ce mandat, de revisiter le cadre de vie des Grands Lyonnais pour le rendre plus apaisé, végétalisé, propice aux nouveaux modes de déplacement, et ainsi répondre aux enjeux de la transition environnementale.

La délégation Exploitation et gestion de l'espace public rassemble tous les services qui exploitent, entretiennent et aménagent l'espace public sur les territoires. Des services centraux dédiés à la voirie, aux infrastructures et voies rapides, au nettoyage, à la collecte, aux mobilités urbaines et au patrimoine végétal travaillent au quotidien avec les professionnels des subdivisions de voirie, de nettoyage, de collecte pour répondre aux besoins des Grands Lyonnais en incarnant les orientations fixées par l'exécutif.

Pour améliorer le fonctionnement de la délégation et rendre son pilotage plus efficient, deux nouvelles directions centrales sont créées en remplacement de la direction Voirie Végétal Nettoyement : la direction Amélioration du cadre de vie et la direction Infrastructures et exploitation des mobilités. Ces deux entités travailleront au quotidien avec les 9 nouvelles directions territoriales concernant l'ensemble des métiers des services urbains. Elles seront appuyées par la direction Ressources de la délégation qui continue de déployer son offre de service.

Ce dossier vous présente cette nouvelle organisation au service du projet politique et met en lumière nos métiers en évolution permanente pour être à la hauteur des enjeux du mandat et des attentes des usagers.

LA DGEEP, UNE DÉLÉGATION DE LA TRANSFORMATION

Travailler sur une gestion qualitative de l'espace public qui intègre à la fois les éléments de développement durable, les nouveaux usages et les pratiques de mobilité, tel est l'enjeu auquel doit répondre la délégation Gestion et exploitation de l'espace public (DGEEP). Créée en 2020, la DGEEP rassemble plus de 2 600 agents qui aménagent et entretiennent au quotidien l'espace public, support de toutes les mobilités des Grands Lyonnais. Notre exécutif a l'ambition forte de végétaliser l'espace public et les voiries, et de les rendre plus accessibles aux modes actifs. Ainsi, des services centraux regroupant les expertises, les moyens financiers, les cadres d'achat, les outils informatiques et les bases de données mettent toutes leurs compétences au profit des subdivisions territoriales de voirie, de nettoyage et de collecte afin d'accompagner cette transformation de l'espace public.



Deux nouvelles directions

Après la création d'une direction ressources au sein de la DGEEP en octobre 2021 et l'évolution des territoires en 9 directions territoriales, c'est au tour des services centraux, anciennement rassemblés dans la direction Voirie Végétal Nettoyement (VVN), de se réorganiser. Cette réorganisation vise à créer de la cohérence en rapprochant des métiers similaires, à renforcer et faciliter les liens entre territoires et directions centrales, et à favoriser la cohésion des équipes en les regroupant en fonction de la finalité de leurs missions pour l'usager. Deux nouvelles directions viennent ainsi de voir le jour : la direction Amélioration du cadre de vie (DACV) et la direction Infrastructures et exploitation des mobilités (DIEM), rassemblant respectivement 400 et 230 agents.

Rencontre avec
Dominique Lemesle,
directeur Amélioration du
cadre de vie



Comment définiriez-vous le rôle de votre nouvelle direction ?

Cette nouvelle direction a un rôle d'appui et de structuration de l'activité assurée par les équipes des subdivisions de voirie, collecte et nettoyage. Elle porte les stratégies des différents services de proximité dans les territoires, avec trois entités : une direction adjointe Voirie nettoyage, une

ATION AU SERVICE ON DE L'ESPACE PUBLIC



pour plus de cohérence

direction adjointe Patrimoine végétal et un service d'appui à l'exploitation. La DACV devient l'interlocuteur principal des territoires sur le volet « services urbains ».

Si vous deviez résumer en quelques mots la stratégie ?

Que ce soit pour la voirie, la collecte (en lien avec la direction adjointe Déchets de la DTEE) ou le nettoyage, les nouvelles politiques de mobilité et de végétalisation sont déclinées en stratégie : stratégie d'entretien des espaces publics (trottoirs, chaussées, marquage, mobiliers...), de désimperméabilisation des sols, de diminution de la consommation d'eau, de diminution des déchets ou de déploiement de la collecte des déchets alimentaires, de végétalisation des espaces publics, de gestion et entretien des arbres d'alignement... Ces stratégies sont ensuite traduites en actions opérationnelles sur les territoires via les directions

de territoires et les subdivisions d'exploitation.

Quelles sont les instances d'échange entre stratégique et opérationnel ?

Des réunions de coordination se tiennent toutes les semaines pour la collecte et la voirie, et tous les 15 jours pour le nettoyage.

Ce sont des instances de dialogue et de partage entre la direction centrale et les territoires. Le but est à la fois de faire partager la stratégie et d'entendre les difficultés du terrain dans la mise en œuvre opérationnelle : c'est un équilibre qu'il faut absolument tenir. On doit avoir une bonne capacité d'écoute pour comprendre les problématiques des exploitants, tout en garantissant une mise en œuvre équitable et cohérente de ces stratégies sur les territoires. Les Codel et autres instances en cours de mise en place dans la délégation permettront également la bonne transversalité entre directions centrales et directions de territoire.

Rencontre avec

Pierre Soulard,
directeur Infrastructures et exploitation
des mobilités



Comment résumer ce qui change avec la création de votre nouvelle direction ?

L'idée est de regrouper, au sein d'une même direction, des activités cohérentes et homogènes. Les agents partagent les mêmes métiers (conduite d'opération, maintenance, exploitation) et ont des expertises complémentaires (génie civil et structures, équipements, systèmes industriels, notamment le PC CRITER et le PC Tunnel et Voies Rapides). Ce sont des métiers très spécifiques et qui ont un rôle considérable pour la vie quotidienne des habitants. Nos équipes assurent l'exploitation et la maintenance des équipements et ouvrages d'art (tunnels, ponts, voies rapides, rues...) qui sont le support de 90% des déplacements (les 10% restants étant le train et le métro) !

Quels sont vos liens avec la direction des mobilités (DirMob) de la délégation Urbanisme et mobilités (DUM) ?

La DirMob assure les missions de planification, de cadrage et de pilotage des services de mobilité. Nous, on aménage et on conseille, on équipe et on maintient, on exploite et on opère des services (Onlymoov, Vélo'V, voies de covoiturage...). Par exemple, c'est la DirMob qui s'occupe de la mise en place de la ZFE, mais c'est la DIEM qui va assurer l'installation et la gestion des radars pour garantir le respect du dispositif. Nos équipes ont des points réguliers, tous les 15 jours pour une revue de projet des études de mobilité, et toutes les semaines entre directeurs.

Quels sont les grands projets en cours pour votre nouvelle direction ?

Au-delà de grands projets, les missions essentielles sont d'abord de garantir la disponibilité des services et du patrimoine, support des mobilités quotidiennes. Et c'est un investissement qui est loin d'être une routine ! Ensuite, les projets confiés à la direction vont contribuer à l'atteinte des objectifs du plan de mandat en soutenant le développement des mobilités plus douces (réseau cyclable structurant, corridors bus, voies réservées, passerelles et encorbellements...) et en proposant un espace public apaisé (piétonisations, super-flots, ville à 30...).

LA DGEEP : VUE D'ENSEMBLE

2 600 agents

DOSSIER

90
métiers
différents

200
lieux de travail

Une activité et
des interventions
24h/24

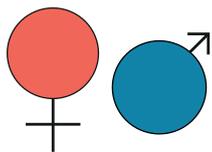
13%
F
+
87%
H

3 directions et **9** territoires
7 subdivisions de voirie
6 subdivisions de nettoyage
3 subdivisions de collecte

P.10

LE PETIT MÉTROPOLITAIN – MARS 2022





Clin d'œil

« La DGEEP est composée majoritairement d'hommes (87%). En ce mois de la journée internationale des droits des femmes et au vu des chantiers internes ouverts sur le sujet de l'égalité femmes/hommes, je salue tout particulièrement les femmes qui œuvrent au quotidien au sein de notre délégation et invite toutes les autres à nous solliciter pour venir découvrir nos métiers et intégrer nos équipes. »

Catherine David

Transformer l'espace public

64% de l'espace public de notre collectivité est dédié à l'automobile, soit pour sa circulation, soit pour son stationnement. Il semble donc nécessaire de le répartir plus équitablement en faveur des mobilités plus vertueuses (marche, vélo, transports en commun...) et d'espaces de séjour (places, parcs, terrasses...) propices à la vie sociale. C'est en tout cas l'un des enjeux auquel doit s'attacher à répondre le service Transformation de l'espace public, nouvellement créé au sein de la direction des infrastructures et de l'exploitation des mobilités.



Composé d'une trentaine d'agents (cf photo ci-dessus), ce nouveau service regroupe tous les métiers qui concourent à la transformation de l'espace public, de l'expertise à l'opérationnel. « Ce sont des équipes aux compétences très complémentaires, qui travaillent ensemble au quotidien, explique leur responsable, Mathieu Meylan. Nous avons un rôle de maîtrise d'ouvrage. Il s'agit de porter de nouveaux projets pour transformer le territoire en profondeur. Cela concerne des grands projets, tels que les corridors bus (voir encadré), le déploiement de la ville à 30 ou encore l'apaisement aux abords des écoles; mais aussi la conduite d'une multitude de petites opérations à fort impact. » Pour cela, les équipes de Mathieu Meylan travaillent main dans la main avec les subdivisions de voirie qui apportent leur expertise technique et réalisent les travaux. Le service a également

un rôle d'accompagnement des opérations en pilotant les études de mobilité. En parallèle, les équipes doivent consolider et étoffer leurs expertises afin de mieux outiller l'ensemble des services de maîtrise d'ouvrage de la Métropole qui interviennent sur l'espace public. « Notre mission est de mettre à leur disposition tout le panel de méthodes, de savoir-faire et de solutions d'aménagement, à travers des guides ou des formations internes par exemple, poursuit Mathieu. Nous devons constamment nous réinterroger sur les modes de faire qui transforment la manière de s'approprier l'espace afin de compléter notre expertise sur de nouvelles thématiques. Inventer, innover, expérimenter, se projeter sur des nouveaux types d'aménagements, les évaluer, se tromper aussi et apprendre de nos erreurs, telle est la vocation de ce nouveau service. »



Un réseau de bus plus performant

L'objectif du projet « corridors bus » est d'améliorer les conditions de circulation des bus et de réduire de façon significative leurs temps de parcours, grâce à des aménagements adaptés, tout en mettant en place un traitement global des enjeux de l'espace public (pistes cyclables, végétalisation, confort des piétons, désimperméabilisation...). Dix corridors bus sont concernés sur le mandat. À titre d'exemple, bientôt, il ne faudra plus que 42 minutes, contre 54 aujourd'hui, pour se rendre, en bus, de Neuville à Bellecour ou à Part-Dieu.

La voirie, une approche pluridisciplinaire

Veiller à la maintenance du patrimoine de voirie, aménager et assurer l'exploitation du domaine public routier constituent les grandes missions prises en charge par les sept subdivisions de voirie.

« Nous sommes chargés de veiller au bon entretien du domaine public de voirie. Ainsi, chaque matin, les agents de terrain appartenant à la régie partent avec une «liste de courses» leur indiquant les travaux à effectuer » explique Valérie Marchand, responsable d'une

subdivision de voirie. Entretien des chaussées et trottoirs, des potelets, bancs et autres mobiliers urbains, maintien du marquage au sol, de la signalétique verticale, du jalonnement, réfection des tranchées, mais aussi coordination et validation de toute intervention sur le domaine public... le travail et la diversité des tâches ne manquent pas ! Valérie compte beaucoup sur les contributions (et non les réclamations, comme elle tient à le préciser) des habitants - reçues principalement via Greco - pour signaler d'éventuelles anomalies sur la voirie.



De gauche à droite : Valérie Marchand, responsable subdivision voirie ; Véronique Montangérand, technicienne secteur Lyon 6 ; Dominique Eymard, technicien secteur Lyon 5 et 9 ; Sandra Garcin, technicienne secteur Lyon 1 et 4.

Concevoir les aménagements publics de demain

Les équipes des subdivisions de voirie définissent, programment, conçoivent et réalisent les travaux d'aménagement, en lien avec les communes. « C'est une activité qui prend beaucoup de temps et d'énergie car les projets d'aménagement sont à concevoir avec les habitants via des concertations citoyennes, déclare Valérie. Nous devons intégrer de multiples usages et enjeux liés à la vie de la cité (collecte, sécurité, défense incendie, nettoyage, livraisons, accessibilité, déplacements tous modes, etc.). Nous devons également prendre en compte, dans tous nos projets, les orientations de l'exécutif, qui impactent fortement la conception des nouveaux aménagements du domaine public. Aujourd'hui, la priorité est davantage sur la qualité d'usage que sur la qualité de l'aménagement en lui-même. Car la volonté, c'est de changer radicalement et rapidement les

La collecte s'adapte !

Trois subdivisions de collecte se partagent le territoire métropolitain. De grands territoires et des effectifs conséquents, avec une majorité d'agents de terrain (éboueurs et chauffeurs).

4 questions à

Marie-Emilie Le Grand, responsable d'une subdivision de collecte

Quelles sont les principales activités d'une subdivision de collecte ?

La collecte des ordures ménagères, mais aussi la collecte du tri sélectif, du verre, et bientôt des déchets alimentaires. Puis, l'acheminement de ces déchets vers les centres de tri, les usines de valorisation énergétique et les plateformes de compostage. La collecte est une activité continue. Notre rôle est donc de faire fonctionner l'exploitation au quotidien, en régie ou via des entreprises privées. Deux

cellules internes nous aident à structurer notre activité : la cellule sécurité, qui veille notamment à l'application des consignes de sécurité, une réelle priorité dans nos métiers, et la cellule optimisation de la collecte qui s'occupe des dotations en bacs de tri, de la qualité des flux collectés, des diagnostics de terrain... Nous répondons également aux réclamations des usagers et travaillons avec les élus des communes et des arrondissements pour répondre à leurs demandes.

À quels changements devez-vous faire face aujourd'hui ?

La collecte est fortement impactée par les grands

projets de la mandature (Voies lyonnaises, développement du tramway, apaisement de la presqu'île, Rive droite, solution de tri à la source des déchets alimentaires...), mais aussi par tous les nouveaux aménagements, quelle que soit leur taille (pistes cyclables, sécurisation des écoles, réhabilitation de quartiers...). La mise en place d'une rue en sens unique, par exemple, nous oblige à revoir l'itinéraire de la collecte, à changer le mode opératoire des agents et à informer les usagers (habitants, régies, gardiens). Nous devons donc adapter le service et « trouver des solutions ».

Comment anticipez-vous ces changements ?

Nous avons des liens forts avec les subdivisions de voirie et nettoyage. Nous travaillons conjointement et communiquons beaucoup, ce qui est très utile en termes d'anticipation des



changements, d'organisation des services et de coordination des actions.

À quels enjeux importants la collecte va-t-elle être confrontée ?

La Métropole de Lyon veut accélérer la réduction des déchets produits au quotidien sur notre territoire. Elle met déjà en place des actions concrètes avec notamment le développement des points d'apports volontaires pour les déchets alimentaires.

Le saviez-vous ? Plus de 40% des demandes reçues par le Centre de contact Greco (service relation usagers, DVMAP) concernent la collecte et le traitement des déchets.

usages : diminuer la place de la voiture, développer les mobilités actives (marche, vélo), apaiser les espaces, végétaliser, créer du lien social... Nous intervenons aussi, en tant que futur gestionnaire du domaine public, dans tous les projets d'aménagement de la PPI, en appui des maîtres d'ouvrage : chefs de projet de la direction Maîtrise d'ouvrage urbaine, de la direction des Mobilités, du Sytral, de la SERL, etc.»

Si les subdivisions de voirie ont un rôle de maître d'œuvre, elles sont également au cœur de la réflexion stratégique : « Nous devons toujours avoir une longueur d'avance et faire évoluer nos savoir-faire en permanence. » conclut Valérie.

Le responsable de secteur, cheville ouvrière des subdivisions de voirie

Le responsable (ou technicien) de secteur intervient sur un secteur géographique précis au sein de sa subdivision. Pluridisciplinaire, il doit avoir des expertises dans tout ce qui touche le domaine public. Interlocuteur principal de l'élu d'arrondissement ou de commune, c'est lui qui apporte des réponses aux problématiques exprimées et contribue à décider des priorités d'exploitation et d'aménagement sur son périmètre.



Marie-Emilie Le Grand lors d'un temps d'échanges avec les agents de terrain.

L'expérimentation de ces bornes dans le 7^e arrondissement de Lyon est positive avec plus de 20 tonnes collectées par semaine et acheminées sur une plateforme de transformation en compost. Elles vont être déployées cette année à Villeurbanne, et l'exécutif espère, à terme, les étendre à tous les habitants des zones urbaines. Ce type de développement nécessite une adaptation de nos moyens à cette nouvelle forme de collecte. L'enjeu est également pour

nous, simultanément à tous ces changements, de maintenir une attention forte à la sécurité, sortir de situations à risques existantes et ne pas en créer de nouvelles. Pour cela, nous avons besoin de faire connaître le travail des agents de collecte, pour expliquer les difficultés auxquelles ils sont confrontés et faciliter l'acceptation par les usagers des évolutions. Nous tenons ainsi à être très associés aux évolutions et plans d'actions déployés par la direction adjointe des Déchets (DTEE).

En appui aux métiers de l'exploitation

Le service d'appui à l'exploitation intervient en tant que prestataire interne opérationnel auprès des subdivisions de nettoyage et de collecte. Il se compose de l'unité nettoyage mécanisé (UNM) et de l'équipe secours collecte ; plus de 200 agents au total, dont près de 140 de conducteurs.



Nicolas Poyet, responsable du service d'appui à l'exploitation.

« L'UNM intervient principalement au profit des subdivisions de nettoyage pour la réalisation du balayage mécanisé, la collecte de l'ébouage, le ramassage des dépôts sauvages ainsi que le transport et la mise en place de bennes utilisées pour le tri en subdivision, explique Nicolas Poyet, responsable du service d'appui à l'exploitation. Nous fournissons également camions et conducteurs pour les opérations de déneigement et de salage, dans le cadre de la viabilité hivernale. » Pour accomplir toutes ces missions, l'unité dispose d'une diversité de véhicules (balayeuses, camions plateau, laveuses, bennes à ordures ménagères...) qui, pour répondre aux enjeux écologiques et pouvoir continuer à circuler dans la ZFE, sont actuellement en cours de renouvellement. « Nous n'avons plus de camions diesel et avons fait l'acquisition de camions GNV* », précise Nicolas. Et à partir d'avril 2022, arriveront les premières balayeuses électriques.

L'équipe secours de collecte intervient, quant à elle, quotidiennement auprès des subdivisions de collecte pour le remplacement d'agents en absence momentanée. Elle met à disposition des moyens humains (conducteurs et éboueurs) avec du personnel métropolitain et du personnel intérimaire formé. En lien étroit avec les équipes terrain, l'équipe secours est présente dès le départ en collecte pour faire le point, traiter les urgences et fournir une solution immédiate afin d'assurer une continuité de service.

De par ses expertises métiers, le service d'appui à l'exploitation assure la formation en interne de tous les conducteurs d'UNM et de tous les nouveaux arrivants en subdivision de collecte. Une conduite qui a aussi beaucoup évolué ces dernières années, où la place allouée aux modes actifs est de plus en plus importante...

*Gaz naturel véhicule

20 000
tonnes de déchets
collectés/an par UNM



→ Pour aller plus loin...
Regarder le webinaire 11h11 L'instant Métropole « Plus de nature dans l'espace urbain »

CARTOGRAPHIER LES RISQUES

POUR SÉCURISER LA COLLECTIVITÉ ET AMÉLIORER LA PERFORMANCE



L'équipe de la Mission du contrôle interne et de la gestion des risques. De gauche à droite : Pierre-Henri Miola, auditeur ; Céline Duchêne, auditrice ; Marie-France Nansot, auditrice ; Bertrand Alessandrini, directeur de la Mission

La Mission du contrôle interne et de la gestion des risques, rattachée à la délégation Pilotage ingénierie administrative et financière (DPIAF), met en place un programme de prévention des non-conformités et des atteintes à la probité. Ses quatre agents cartographient les risques suivant une méthode qui a fait ses preuves à la Ville de Lyon.



Le triangle des non-conformités

Derrière ce nom obscur se cache l'enchaînement de circonstances à l'origine de la plupart des atteintes à la probité. Sous l'effet d'une pression ou d'une urgence, une défaillance du contrôle interne donne lieu à une irrégularité. Le renoncement à l'application de la règle de droit s'accompagne souvent d'un discours rationalisant du type : « *on ne pouvait pas faire autrement* ».

« Ce mécanisme de pensée est symbolisé par le triangle des non-conformités, relève Céline Duchêne, auditrice, Il en va par exemple du recours à un prestataire hors marché pour assurer la continuité d'un service. Même s'il est dénué d'intention de nuire, cet acte constitue un manquement qui peut engager la responsabilité des agents et de la collectivité. »

FORMALISER LES PROCESSUS ET CARTOGRAPHIER LES RISQUES

Pour prévenir les risques de défaillances, la collectivité peut sensibiliser les agents par des actions de prévention. Mais il faut avant tout agir sur le fonctionnement collectif de l'administration en mettant en place un système de contrôle interne robuste. « *C'est précisément là qu'intervient la formalisation des processus et la cartographie des risques* » précise Pierre-Henri Miola, auditeur.

La formalisation des processus permet de représenter, sur un logigramme, les différentes étapes d'une chaîne de décision afin d'en responsabiliser chacun des acteurs. C'est une démarche ancienne, mais qui s'est éteinte avec le temps, faute d'actualisation. Sa relance dans le cadre du réseau des correspondants du contrôle interne vise à la fois à sécuriser et à harmoniser les pratiques.

La cartographie des risques est un nouvel outil, devenu obligatoire depuis la Loi Sapin 2. Elle recense les risques liés à l'activité et les solutions pour y remédier. Son objectif est d'éviter les mauvaises surprises en se prémunissant contre le pire des risques : celui que l'on découvre quand il se réalise !

La cartographie concourt à la sécurisation des actes et des personnes, mais elle contribue aussi à la performance de l'administration, tant en termes de qualité que de coûts. Conjugée à la formalisation des processus, elle constitue un levier pour renforcer la transversalité de l'administration et atténuer la fragmentation du système d'information.

UN TRAVAIL FÉDÉRATEUR ORGANISÉ EN PARTENARIAT AVEC LES DIRECTIONS

Pour mener à bien ce travail, la Mission travaille en étroite concertation avec les directions. « *On demande aux agents d'expliquer les difficultés qu'ils rencontrent et d'identifier ce qu'il leur faudrait pour les dépasser*, explique Marie-France Nansot, auditrice. *Le croisement de leur regard avec celui de la Mission est essentiel car les manquements perdurent souvent par habitude, et les agents s'en accommodent parce qu'il faut bien que la maison tourne* ».

Pilotage, moyens, organisation, accès aux données, relations aux autres délégations ou aux élus... tous les thèmes sont abordés sans tabou. « *L'objectif n'est pas de repartir avec une liste au Père Noël*, tempère Bertrand Alessandrini, directeur de la Mission, *mais d'identifier des solutions pérennes aux principaux risques et points de blocage*. » Une méthode expérimentée à la Ville de Lyon lorsqu'il exerçait en qualité d'inspecteur général des services, et qui a donné satisfaction à en juger par les retours d'expériences des directrices de l'enfance et de l'archéologie...

Interview

Claire Topenot, directrice de la direction de l'Enfance,
Anne Pariente, directrice du service d'archéologie à la Ville de Lyon.

« Un outil managérial précieux pour définir nos priorités, allouer nos moyens, évaluer nos dispositifs et donner du sens »



Votre activité avait-elle déjà fait l'objet d'une analyse de risques ?

Anne Pariente (AP) : Je dirige le service d'archéologie de la Ville de Lyon depuis 20 ans et je n'en avais jamais entendu parler. Mais je n'avais aucune réserve : j'étais contente qu'on s'intéresse à nos fonctionnements et qu'on m'aide à prendre du recul.

Claire Topenot (CT) : La direction de l'enfance, bien que dotée d'une solide culture de gestion, n'avait pas cartographié ses risques. Je ne savais pas non plus qu'il s'agissait d'une obligation légale.

Comment s'est déroulée cette démarche ?

AP : Dans un climat de confiance. Nous avons profité d'un répit estival pour discuter librement de tous les aspects du service (organisation, moyens, fonctionnement, enjeux) avant de construire la cartographie par itération. Nous faisons part de nos réflexions et je découvrais leur transcription dans une grille d'analyse facile d'appropriation. La cartographie a pris tout juste trois mois. C'est un exercice très stimulant.

CT : Je ne vous cache pas qu'au démarrage, nous avions une petite appréhension. Nous redoutions qu'une vision simplificatrice de nos métiers ne conduise à préconiser des solutions peu adaptées. Le pilote du

projet nous a d'emblée mis à l'aise en rappelant que toute action comporte des risques : l'idée est d'en maîtriser les effets, pas d'arrêter de respirer !

Que vous a-t-elle apporté ?

AP : Une prise de recul sur le fonctionnement de la direction et le service rendu à l'utilisateur. Les pistes d'amélioration identifiées ont oxygéné le service et renouvelé notre façon de travailler.

CT : La cartographie a conforté l'essentiel de nos pratiques professionnelles - ce qui n'est pas rien quand on doit régulièrement rendre compte ! Elle nous a aussi permis de sécuriser plusieurs processus sensibles et d'engager des expérimentations. Sa dimension pluridisciplinaire s'est révélée particulièrement utile pour dégager des solutions adaptées à des problèmes complexes.

Et d'un point de vue managérial ?

AP : La cartographie a été débattue en Codir, puis diffusée dans les services. C'est un outil managérial précieux pour définir nos priorités, allouer nos moyens, évaluer nos dispositifs et donner du sens.

CT : La cartographie a toute sa place pour structurer le dialogue de gestion tant avec les équipes qu'avec la Direction Générale pour préparer les arbitrages de la collectivité. Il suffit de s'en emparer.

UN MAGASIN AUX P'TITS SOINS DU PATRIMOINE MÉTROPOLITAIN

Ce mois-ci, rendez-vous au magasin de la Métropole, mais pas pour une pause shopping classique ! Boulons, tuyaux, matériel électrique, planches, frigos... autant d'articles stockés dans le magasin que sa responsable, Laurette Joulié, va faire découvrir à Francis Giacomini, gestionnaire du marché de mobilier urbain (DGEEP). La visite se déroule au Centre Technique de Maintenance à Vaulx-en-Velin.

BIO EXPRESSO



Laurette Joulié

Avec un CAP logistique en poche, Laurette exerce le métier de magasinnière depuis 40 ans. Magasinnière-cariste pendant 26 ans dans une entreprise privée, les rayonnages et les chariots élévateurs n'ont plus de secret pour elle ! Elle a ensuite rejoint le Grand Lyon en 2010, d'abord à la voirie, puis il y a un peu plus d'un an au Centre Technique de Maintenance.



Commençons par rappeler ce qu'est le Centre Technique de Maintenance ou CTM (à ne pas confondre avec les Conférences territoriales des maires, un tout autre sujet...). Rattaché à la direction Patrimoine et maintenance (DRHMG), le CTM regroupe 70 agents, composés de différents corps de métier, qui assurent la maintenance du patrimoine de la Métropole en régie directe. À la fois la maintenance curative - les dépannages - des bâtiments métropolitains (dont les locaux des subdivisions, les MDM, les collèges et les biens du patrimoine privé) et la maintenance des espaces verts des sites affectés à des services métropolitains.

**Vous souhaitez participer à la rubrique Regards Croisés ?
Contactez-nous par mail à l'adresse communicationinterne@grandlyon.com.**





IMPRESSIONS

FRANCIS GIACOMINI

J'ai complètement découvert l'activité du CTM ! Bien que certaines tâches administratives semblent être chronophages, Laurette est assidue et consciencieuse dans son travail. Elle cherche à obtenir une vraie qualité de service et a engagé, avec ses collègues, des pistes de réflexion sur l'achat de pièces d'occasion et sur le réemploi des matériaux qui peuvent être très prometteuses !



AVOIR LE BON MATÉRIEL

Pour réaliser ces interventions, plus de 3 700 par an, qui concernent des travaux très variés (serrurerie, maçonnerie, électricité, plomberie, menuiserie, espaces verts, peinture...), il est nécessaire d'être bien équipé et d'avoir le bon matériel. C'est là que le magasin entre en scène ! À l'image de Leroy Merlin, le magasin du CTM est organisé par univers et par rayon dans lesquels sont minutieusement rangés plus de 7 000 articles référencés. En tant que responsable, Laurette Joulié veille à la bonne gestion de la « boutique ».

Laurette. *Ils vérifient d'abord si le matériel nécessaire à la réalisation des travaux est en stock au magasin. Et si ce n'est pas le cas, ils passent commande auprès de nos fournisseurs. De mon côté, je contrôle toutes les opérations du magasin, notamment le respect des procédures d'achat, et valide 100% des commandes, soit près de 1 500 par an. J'assure aussi la coordination de la facturation avec l'unité de comptabilité de Porte sud.*

Laurette a ainsi dressé le portrait d'un métier captivant qui exige d'être organisé et méthodique, mais aussi à l'écoute et disponible pour répondre aux très nombreuses sollicitations.

1 500 COMMANDES PAR AN

Chaque matin, sur les coups de 7h, Laurette se rend au magasin pour saluer son équipe, composée de cinq magasiniers. « J'en profite pour leur remettre les demandes d'intervention à traiter, reçues par les donneurs d'ordre via le logiciel GIMA, explique

→ LE SAVIEZ-VOUS ?

Un projet de réaménagement du magasin est prévu en 2023 en vue d'optimiser l'espace, de regrouper les agents pour plus de cohésion d'équipe et d'apporter une touche de modernité !

La Métropole recèle des pépites insoupçonnées, au 1^{er} rang desquels le PC Criter (Commande de régulation et d'information des trafics et de gestion des événements routiers). Une vingtaine d'agents pilotent et régulent les carrefours à feux, capteurs de trafic, caméras de surveillance, panneaux lumineux d'information... installés partout sur le territoire. Ces femmes et ces hommes ont chaque jour à résoudre une équation à priori impossible « *comment faire passer plus de monde sur plus de modes à infrastructures constantes ?* ».

L'essor et l'attractivité des grands centres urbains ont accru les flux de déplacements et la Métropole de Lyon n'a pas échappé à l'ampleur du phénomène. Améliorer et transformer la mobilité au sein des villes pour qu'elles restent attractives et agréables à vivre pour ses habitants est donc primordial.

GÉRER LA MULTIMODALITÉ

Le PC Criter et son système d'information Onlymoov ont été conçus pour réguler les mobilités, garantir la sécurité des piétons, des cycles, assurer la priorité aux transports en commun, contenir le trafic des voitures et permettre, en cas d'incident sur le réseau de voirie, d'optimiser les flux. Installés au niveau



De gauche à droite : Sébastien Petitjean, opérateur Bornes ; Bernard Chabannes, opérateur Criter ; Malou Veaux, responsable Exploitation PC Criter / PC Bornes ; Eric Caschera, opérateur Criter ; Nicolas Premoselli, technicien trafic.

-1 de l'Hôtel de Métropole, trois agents (auxquels il faut ajouter deux techniciens exploitation en suppléance) se relaient 5j/7 devant une vingtaine d'écrans pour suivre le fonctionnement des carrefours à feux et favoriser le passage sans arrêt des transports en commun (bus et tramway). Comme c'est le cas sur la ligne T4 où désormais 97 % des passages aux intersections de voiries de tramways sont sans arrêt. Tout repose sur des « plans des feux », conçus selon la nature du croisement et après une analyse de sa fréquentation. « *Dans chaque carrefour, la durée des couleurs va être répartie pour que chaque usager - bus, voiture, piéton, cycliste - puisse passer en toute sécurité* », explique Malou Veaux, la responsable d'exploitation

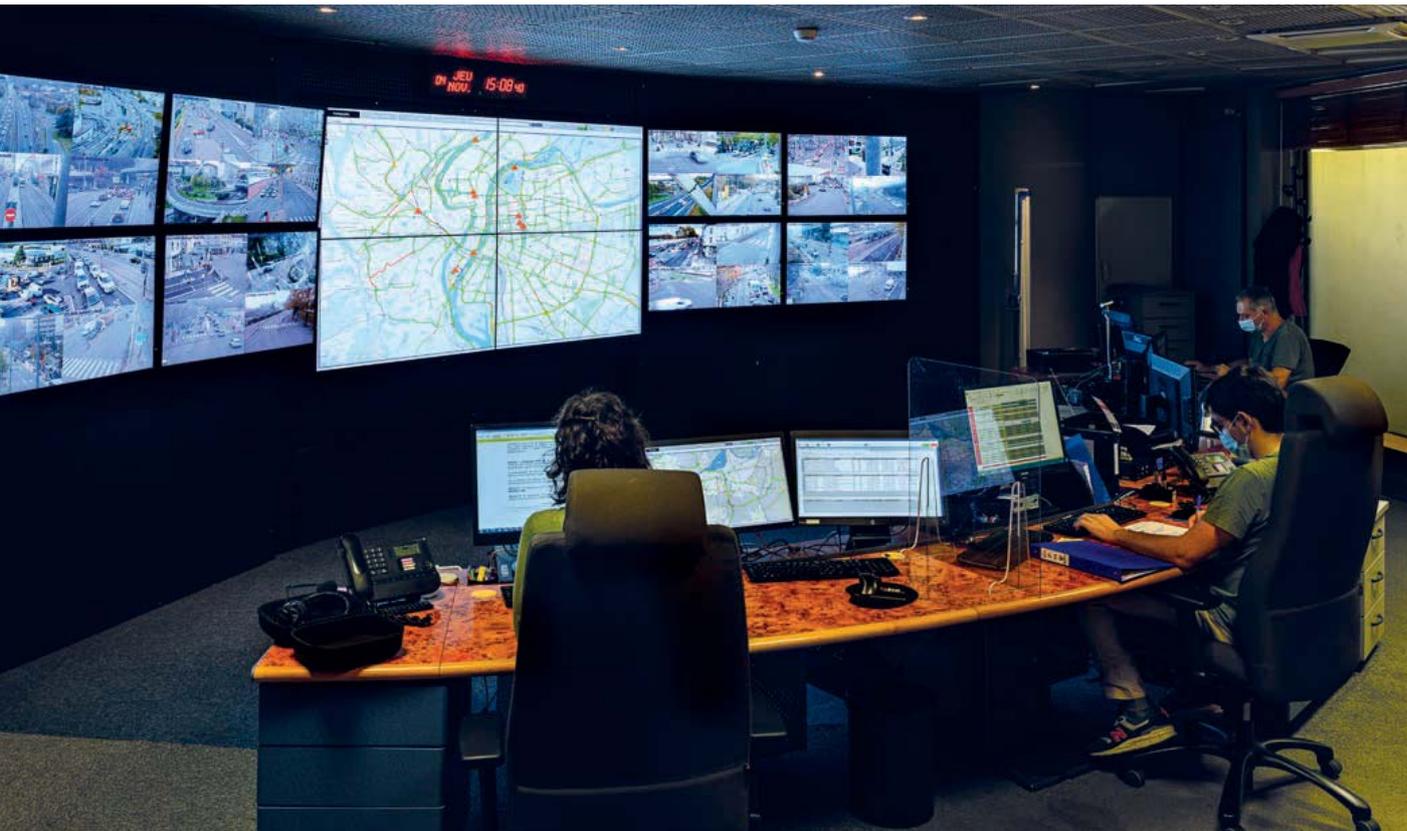
du PC. À chaque couleur, une durée est associée en fonction du temps de traversée nécessaire aux piétons et du nombre de véhicules comptabilisés par heure. En pratique, un cycle de rouge-jaune-vert dure de 50 secondes (la nuit) à 90 secondes pour les voies les plus fréquentées en journée, et jusqu'à 120 secondes pour les carrefours impliquant les tramways.

VEILLER SUR LES ZONES PIÉTONNES

Le PC Criter dispose d'un autre outil de gestion apparu dans les années 2000 : les bornes escamotables gérées à distance. Il existe sur le territoire de la Métropole 40 zones piétonnes partiellement fermées à la circulation dont l'accès est limité aux ayants droits. De leur pupitre,

Relever le défi écologique et technologique

Les problématiques environnementales ont pris une place de plus en plus importante dans les débats sociétaux en France. Selon une étude menée par Statista, les Français sont notamment préoccupés par le réchauffement climatique (48 %) et la pollution de l'air (33 %). L'une des premières conséquences de cette préoccupation : les changements de comportements en termes de mobilité. En cinq ans, la part des voyageurs se déplaçant en transport public pour des raisons écologiques a augmenté de 5 points (de 13 à 17 %). En témoigne aussi l'augmentation de l'utilisation du vélo et des trottinettes électriques. Pour rappel, celles-ci ont été limitées dans la Métropole à 2000 et leurs opérateurs à 2, pour limiter leur impact néfaste sur la sécurité des piétons.



six agents du PC assurent un service 7j/7 pour contrôler l'accès et ainsi préserver la sécurité et le confort des riverains ; y compris lorsque ceux-ci oublient leur pass pour rentrer chez eux...

**ONLYMOOV :
UNE INFORMATION
DÉPLACEMENTS, TOUS
MODES, EN TEMPS RÉEL,
POUR TOUS**

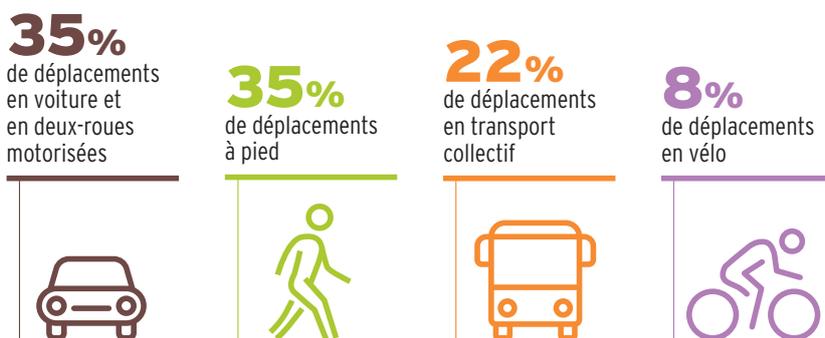
5 millions de données mobilités sont produites chaque jour par Criter. Disponibles sur l'open data de la Métropole et accessibles à tous, ces données traitées et analysées permettent de fournir en temps réel une information sur les conditions de déplacement et de réaliser des prévisions pour optimiser les trajets des usagers. Ceci grâce à Onlymoov, la plateforme d'informations multimodale de la Métropole de Lyon, qu'animent cinq agents 5j/7. Véritable outil d'aide à la décision, Onlymoov cherche à favoriser les transports alternatifs à la voiture individuelle en présentant de manière objective toutes les solutions de transport, et en mettant en avant le mode de déplacement le plus efficace. Se connecter, c'est l'adopter !

ONLYMOOV : une équipe et un réseau dédiés

Du lundi au vendredi, de 6h30 à 20h, l'équipe Onlymoov collecte, centralise et diffuse l'information sur les conditions de déplacement du territoire de la Métropole de Lyon, tous modes confondus (voiture, covoiturage, autopartage, vélo, transports en commun). S'appuyant sur les données du système Criter et celles de ces nombreux partenaires, le service Onlymoov dresse un état prévisionnel des conditions de déplacement et diffuse des informations fiables pour faciliter les déplacements quotidiens des Grands Lyonnais.

Les objectifs du Plan de déplacement urbain 2017-2030

La Métropole de Lyon s'est engagée dans une politique visant à renforcer et développer la mobilité durable avec pour objectifs :

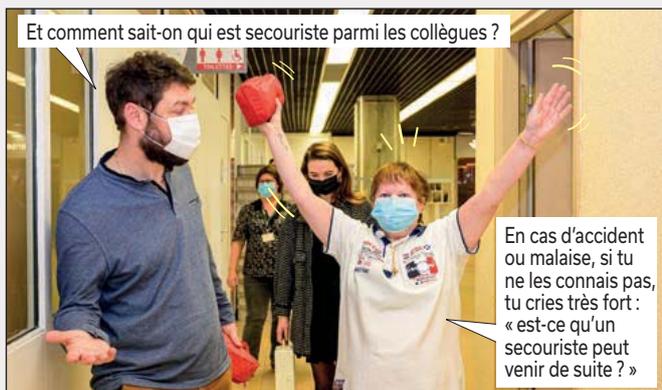


→ INVITATION

Cet article vous a intéressé ? Le PC Criter et ses agents vous ouvrent exceptionnellement leurs portes sur 3 visites (durée 30 mn). Adressez votre demande à l'une des adresses suivantes : npremoselli@grandlyon.com ou mveaux@grandlyon.com Seules les 21 premières demandes seront retenues.

CHACUN A LE POUVOIR DE SAUVER DES VIES !

Que feriez-vous si l'un de vos collègues était victime d'un malaise ou d'un accident sur le lieu de travail ? Savez-vous qui assure la fonction de secouriste pour votre site ? Quel numéro composer pour qu'interviennent les secours ? Quelques clefs sur la conduite à tenir lorsqu'un incident de ce type survient.



Merci à Elise Sabin, Joëlle Fuentes, Elaura Hervé et Gauthier Gineyt pour leur expressivité muette digne de la Comédie Française !



Pour aller plus loin, consulter **Comète**, rubrique ressources humaines.

LES ASSOS

21



COS - 215, rue Garibaldi 69003 Lyon

Horaires d'ouverture : lundi, mercredi, vendredi de 8 h 30 à 16 h - fermé les mardis et jeudis

Contacts : cosmely@grandlyon.com ; Site : www.cosmely.fr ; Tél : 04 78 63 40 03

LES ASSOS

SPECTACLES

HALLE TONY GARNIER

• Miraculous • Angèle • Michael Gregorio • Dutronc & Dutronc



SALLE 3000

• Grease, la comédie musicale • Led Zeppelin



BOURSE DU TRAVAIL

• El Sebastiano

→ Et de nombreux autres à découvrir sur Cosmely.fr

FESTIVALS

• Nuits de Fourvière • Jazz à Vienne • Printemps de Pérouges

LYON CITY CARD,
la carte culturelle

BILLETTERIE EN LIGNE

Depuis le 1^{er} février 2022, le COS vous donne accès à Emile's, une billetterie 100% dématérialisée locale et nationale avec des tarifs réduits pour toute la famille, accessible depuis votre espace personnel sur le site cosmely.fr

COURS INTERACTIFS

Profitez du service SKILLEOS : plus de 1200 cours 100% en ligne réalisés par des experts, sur tous vos sujets préférés, pour vous et toute votre famille.

CESU

Prochaine commande
le 1^{er} avril 2022



CAMPS DE VACANCES ENFANTS

Pendant les vacances de printemps, été, toussaint et Noël 2022, le Comité social vous propose de choisir un séjour parmi ces organismes (séjours à consulter directement sur leur site internet) :



Pour bénéficier de la participation du COS, les inscriptions doivent impérativement passer par le Comité social (sous réserve de disponibilité du prestataire).

P 21

Lyon Sport Métropole - 33 bis cours Général Giraud - 69001 Lyon

Tél. 04 78 28 95 42 - Mail : contact@lyonsportmetropole.org

Site : www.lyonsportmetropole.org



LE BADMINTON À LYON SPORT MÉTROPOLITAIN DU LOISIR À LA COMPÈT' !



Envie de vous défouler entre midi et deux ou le soir, de vous amuser et pourquoi pas de vous dépasser en compétition ?

La section Badminton de Lyon Sport Métropole vous propose des tarifs très accessibles (40 € pour la mi-saison), une pratique mixte (45% de femmes) et pour celles et ceux qui le souhaitent,

un accès à la compétition quel que soit votre talent !

Rejoignez-nous dès aujourd'hui sur les sept créneaux de pratique en jeu libre, les midis ou le soir du lundi au vendredi, voire dans une de nos trois équipes engagées en compétition.

Informations et inscriptions en ligne : badminton.lyonsportmetropole.org

LE PETIT MÉTROPOLITAIN - MARS 2022



DIVISER NE PERMET PAS TOUJOURS DE MIEUX REGNER

Qu'il est tentant pour tout exécutif de choisir la voie de la désunion, de la division de ses adversaires, pour mieux asseoir son autorité.

L'actuel exécutif n'échappe pas à la règle. Pour

éviter de mettre trop la main au portefeuille vis-à-vis de ses agents, il préfère jouer les divisions entre les personnels en accordant à certains des augmentations qu'il refuse à d'autres.

Nous ne sommes pas plus, mais nous ne sommes pas moins non plus. C'est pourquoi l'UNSA et l'UNICAT refusent de valider toute décision qui augmenterait les inégalités entre les catégories A, B et C ou entre les métiers. Nous avons été favorables, lors des comités techniques, à un alignement vers le haut de la filière médico-sociale, très en retard, mais nous demandons en parallèle, notamment, la généralisation du RIF pour toutes et tous, l'abandon de la convergence vers le bas, mise en place à la création de la métropole, pour les augmentations du RIG (suite UNICAT)

**Avec l'UNSA et l'UNICAT RESISTONS !
Seuls on va plus vite, ensemble on est plus fort
N'hésitez pas à rejoindre l'UNSA et l'UNICAT
sur notre site commun
www.unsametropolede lyon.com**

UNSA Grand Lyon - 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.
04 28 67 56 46 - unsa@grandlyon.com



DIVISER NE PERMET PAS TOUJOURS DE MIEUX REGNER (suite)

Nous demandons aussi en parallèle le doublement de la prime d'intéressement collectif à 600 euros, des tickets restaurant à 9 euros, la semaine de 4 jours et un véritable COS qui ne soit plus géré par les élus politiques.

L'exécutif tente aussi de diviser les syndicats. Il y réussit parfois **mais, de plus en plus d'intersyndicales se créent**, sur de nombreux sujets, pour refuser le faux dialogue social de façade et **montrer, par l'union, que l'on peut faire reculer l'exécutif.**

**Avec l'UNSA et l'UNICAT RESISTONS !
Seuls on va plus vite, ensemble on est plus fort**

**N'hésitez pas à rejoindre l'UNSA et l'UNICAT
sur notre site commun
www.unsametropolede lyon.com**

Pour plus d'information : 06 62 24 69 39
Bruno COUDRET Secrétaire Général de l'UNICAT.



CGT Métropole : 04 28 67 56 52 - cgt.metropole@grandlyon.com
CGT UFICT : 04 28 67 56 47 - cgt.ufict.metropole@grandlyon.com
Adresse d'accueil : Immeuble Gémellyon Sud - 59 boulevard Vivier Merle
69003 Lyon. BP : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.
CGT STEP CI : 04 28 67 56 54 - Syndicat-CGT-STEP CI@grandlyon.com
Adresse accueil et postale : Bourse du travail - salle 21 -
Place Guichard 69003 Lyon
<http://cgt-metropolede lyon.reference-syndicale.fr/>



Prise en charge des frais de télétravail par l'employeur : la CFDT ne lâchera pas !!

Réunis en intersyndicale avec la CFE-CGC, la CFTC, SUD, FO, FA-FPT, la CFTC a tenté de négocier avec l'employeur la prise en charge des frais de télétravailleurs.

Il existe un accord national pour les agents de l'État, à savoir un forfait de 2,5€ par jour de télétravail, dans la limite de 88 jours soit 220€ annuel.

La Métropole n'a pas voulu l'appliquer, elle a proposé sa mise en œuvre en contrepartie de l'abandon par les agents de leurs tickets restaurant lorsqu'ils télé travaillent. C'est inacceptable.

Néanmoins, la CFTC a préalablement attaqué partiellement la délibération d'avril 2021, au tribunal administratif, pour que la Métropole prenne en charge les frais de télétravail.

Lesdits frais, chacun le voit, sont plus importants vu l'inflation actuelle notamment des prix de l'énergie.

La seule avancée obtenue est que l'administration propose une négociation pour la prise en charge du mobilier à hauteur de 115€ par télétravailleur et encore pas avant le second semestre 2022.

La CFTC ne lâchera pas. La décision du tribunal est attendue pour cette année.

Contactez la CFTC : 04 28 67 56 51 ou par mail cftc@grandlyon.com
Blog : [cftcmetropolede lyon.com](https://www.cftcmetropolede lyon.com)



LA CFTC A PRIS UN AVOCAT POUR FAIRE REGULARISER LES ASTREINTES :

La CFTC a recours à un avocat dans le conflit qui l'oppose à la Métropole de Lyon. En n'appliquant pas les décrets depuis 2015, la Métropole de Lyon a fait **PLUS D'UN**

MILLION D'EUROS D'ECONOMIES sur le dos des agents. Malgré plusieurs courriers de la CFTC, l'administration n'a toujours pas régularisé cette situation ! C'est pourquoi notre avocat a interpellé par courrier la Métropole de Lyon le 20 décembre 2021 pour une demande préalable de régularisation avant contentieux. La CFTC souhaite mener une **ACTION COLLECTIVE** afin d'accroître les chances d'obtenir un accord ainsi qu'un effet rétroactif sur le préjudice subi.

**VOUS EFFECTUEZ DES ASTREINTES ?
CONTACTEZ-NOUS : cftc@grandlyon.com**

Mobilisez-vous : rejoignez la CFTC

Syndicat CFTC - Immeuble Gémellyon Sud
Local : 59 bld Vivier Merle - Lyon 3
Boîte Postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.
Tél : 04 28 67 56 49 - 06 65 15 97 47 - Contactez-nous par mail :
cftc@grandlyon.com / Blog : <https://www.cftcmetropolede lyon.fr/>



Tout ne va pas pour le mieux dans le meilleur des mondes :

Les réorganisations incessantes et peu concertées, l'absence de moyens pour les conditions de travail, pas de budget pour les aménagements, la misère informatique, le télétravail sans indemnité, les chaînes décisionnelles floues (DG/Cab/VP/services ????)... engendrent désillusion, stress et désengagement même des meilleurs.

Le personnel ne peut être la seule variable d'ajustement.

Mais notre combat syndical n'est pas vain : des revalorisations de RIG obtenues, (nous sommes le syndicat qui demande le plus de revalorisation financière !), des cas individuels accompagnés jusqu'à une issue acceptable par l'agent, des propositions concrètes sur les dossiers de CT, des avancées au COS...

Notre travail n'est pas terminé. Nous nous approchons de nos objectifs même s'il reste du chemin à parcourir et vous êtes chacun d'entre vous le moteur de nos actions.

L'administration doit nous entendre.

Syndicat CFE-CGC Métropole de Lyon

Pour venir nous voir : Immeuble Gémellyon Sud, 59 bd Vivier Merle
Boîte Postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.

Tél : 04 28 67 56 45 - Email : cgc@grandlyon.com

Blog : cgcmetropolede lyon.blogspot.com



FO - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03
04 28 67 56 48 - fo@grandlyon.com



Non au CIA, Complément Indemnitaire Annuel. Pourquoi ? Parce qu'il n'est ni plus ni moins qu'une « prime au mérite » personnalisée qui ne dit pas son nom. Elle risque fort de mettre les agents d'un même service en concurrence et de casser

les collectifs de travail. En effet, cette indemnité « tient compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir, appréciée lors de l'entretien professionnel » c'est à dire lors de l'évaluation annuelle individuelle de l'agent.

Or, comment apprécier et évaluer le travail individuel d'un agent sans tenir compte de conditions de travail dépendant à la fois de l'employeur, du service, des moyens mis à disposition, de la chaîne hiérarchique et notamment du management et des compétences métier du N+1 ? Pour SUD, l'agent au travail n'est pas un individu isolé fonctionnant dans une bulle étanche ! Le produit de son travail est avant tout la résultante d'une dynamique collective.

Adresse postale : 20 rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03

Adresse physique : Gémellyon - 1^{er} étage - 59 Bd Vivier Merle - 69003 Lyon / **Tél. :** 04 28 67 56 57

E-mail : sud@grandlyon.com / **Site internet :** <http://www.sud-ct.fr>



Les médailles ...

Il y a 2 sortes de médailles, la médaille du travail et la médaille régionale, départementale ou communale.

La première est remise aux salariés du privé, la seconde est dédiée aux agents publics.

Ce n'est donc que la seconde qui concerne les agents de la fonction publique.

Si votre carrière s'est déroulée uniquement dans ce domaine, vous pouvez bénéficier de 3 médailles, 25, 30 et 35 ans avec à la clé 1 jour et 152,45€ ; 2 jours et 228,67€ ; 3 jours et 304,89€.

De plus, il existe aussi celle des 40 ans mais vous ne pouvez l'obtenir que si vous avez effectué 3 ans dans le privé. Depuis seulement quelques années cette médaille n'ouvre plus de droit à une prime en raison d'une décision prise en CT.

La FA souhaite la restitution de cette prime pour 40 ans de travail. Notre organisation syndicale demande aussi, en raison d'une augmentation des annuités, l'institution d'une médaille de 40 ans dans la fonction publique avec les avantages afférents aux autres médailles soit une prime et des jours de congés.

FA - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03
04 28 67 56 50 - fafpt@grandlyon.com



FSU - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex
04 28 67 56 55 - Port. 07 63 07 86 85 - FSU@grandlyon.com



En raison d'absences liées au COVID 19, certains services n'ont pas pu rester ouverts dans leurs horaires habituels. Une épidémie est un évènement exceptionnel. Cependant, quand une absence imprévue provoque la fermeture d'un établissement, elle révèle la fragilité du service. Nous travaillons à flux tendu. Le moindre problème nous met dans l'impossibilité de rendre notre service à l'utilisateur. Le personnel pallie quotidiennement les imprévus avec conscience professionnelle ce qui entraîne fatigue, usure, découragement.

CNT - 44 rue Burdeau 69001 Lyon
06 76 16 38 17 - cnt@grandlyon.com



> LE PODCAST

réalisé 100% en interne

QUI DONNE LA PAROLE

AUX AGENTS
DE LA MÉTROPOLE



À retrouver chaque mois
sur **Comète** !